

Projet éolien du Fief

Commune de Saint-Vallier

Lettre d'information #1 - février 2024

Le mot du chef de projet

Depuis le début de l'année 2023, nous étudions l'opportunité de réaliser un projet éolien sur la commune de Saint-Vallier. Une première phase de pré-faisabilité nous a permis de nous assurer de l'accord des élus de la commune (délibération en date du 24 octobre 2023) et des propriétaires et exploitants de la zone de projet pour le lancement des différentes études à venir (paysagères, acoustiques, environnementales, mesures de vent).

Aujourd'hui, nous sommes prêts à débiter ces études qui composent un projet éolien. D'une durée minimum d'un an, celles-ci nous permettront de répondre aux questions que vous vous posez : combien d'éoliennes ? De quelle taille ? À quels emplacements ?

Ce projet de transition énergétique et écologique, nous le développerons en toute transparence et en concertation. Dans le cadre d'une démarche de dialogue continu, vous serez informés de chaque étape de ce projet que nous aurons à cœur de construire avec vous.



Gauthier Bacquet
 Chef de projet
 RWE Renouvelables France
 gauthier.bacquet@rwe.com

L'énergie éolienne

Une technologie présentant de nombreux avantages

Production propre

Aucune émission de gaz à effet de serre pendant l'exploitation, aucun déchet

Faible empreinte au sol

Une plateforme éolienne nécessite une vingtaine d'ares au sol

Technologie mature

En 25 ans, la puissance d'une éolienne a été multipliée par 5

Indépendance énergétique

La France possède le 2ème gisement éolien d'Europe

Industrie compétitive

L'énergie éolienne produite est aujourd'hui une des énergies les moins chères

Objectifs nationaux ambitieux

La Région Nouvelle-Aquitaine s'est fixé comme objectif l'installation de 4 500 MW d'énergie éolienne en 2030 (SRADDET). Au 1er janvier 2023, 1 633 MW étaient installés, soit 36 % de l'objectif.

Actualité du projet :

Installation d'un mât de mesure des vents

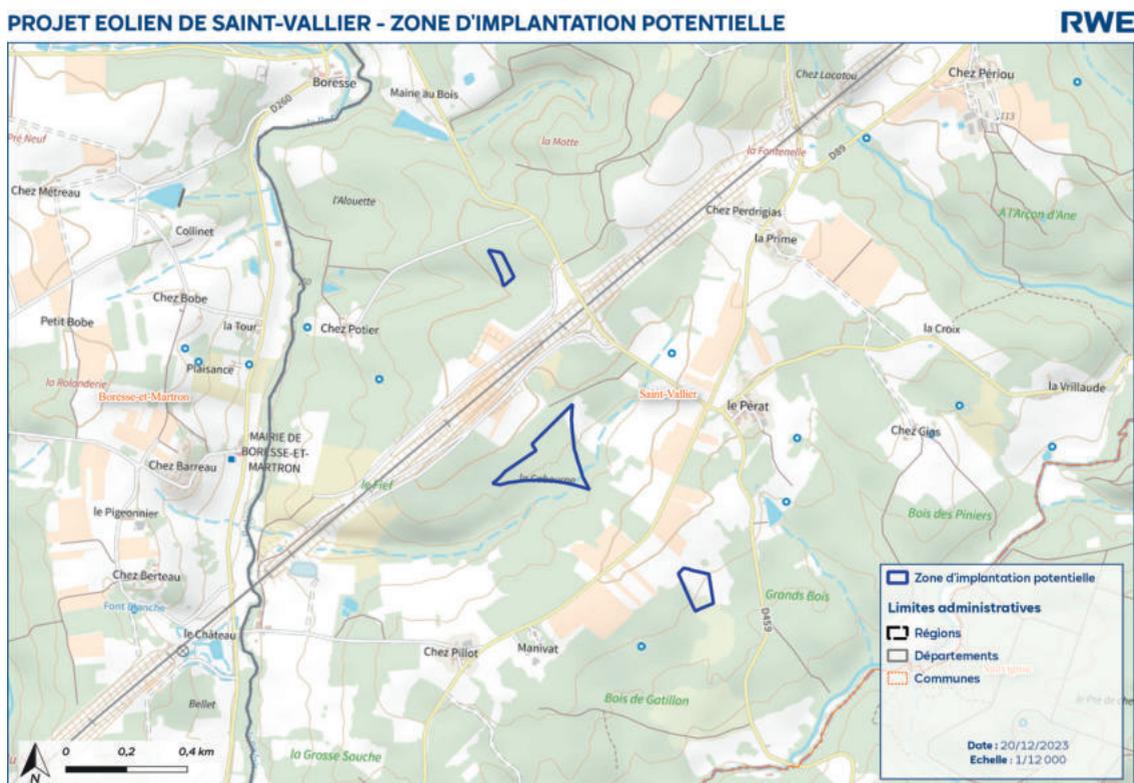
Dans le cadre de l'étude de faisabilité d'un projet éolien, il est essentiel de disposer de données récentes et locales sur la ressource en vent. L'implantation précise et le modèle d'éolienne retenu dépendront en partie de ces données.

Un mât de mesure des vents sera donc installé au cœur de la zone de projet fin février 2024, pour une durée d'environ deux ans.

Ce mât sera d'une hauteur de 106 mètres, et comportera des girouettes et anémomètres à différentes hauteurs. Ces instruments nous fourniront des informations sur la vitesse et la direction des vents dominants. Des micros seront également installés pour enregistrer l'activité des chauves-souris en altitude, dans le cadre de l'étude écologique.

Mât de mesure (illustration)

Le potentiel éolien à Saint-Vallier



La zone d'études



La zone d'études autrement appelée Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) est définie par le porteur de projet selon des critères techniques fixés par la loi et les administrations telles que la Direction Départementale du Territoire (DDT) ou encore le gestionnaire du réseau électrique RTE. Par exemple, sur la commune de Saint-Vallier, les éoliennes doivent être distantes d'au moins 500 mètres des habitations, de plus de 180 mètres des clôtures de la Ligne à Grande Vitesse et d'au moins 160 mètres des routes départementales.

Les chiffres clés



2 à 4

éoliennes

Le potentiel maximal de la zone est évalué à 4 éoliennes, limitées à une hauteur de 160 mètres en bout de pale.



3,6 à 4,2

MW

Il s'agit de la puissance unitaire des modèles d'éoliennes considérés à ce stade.



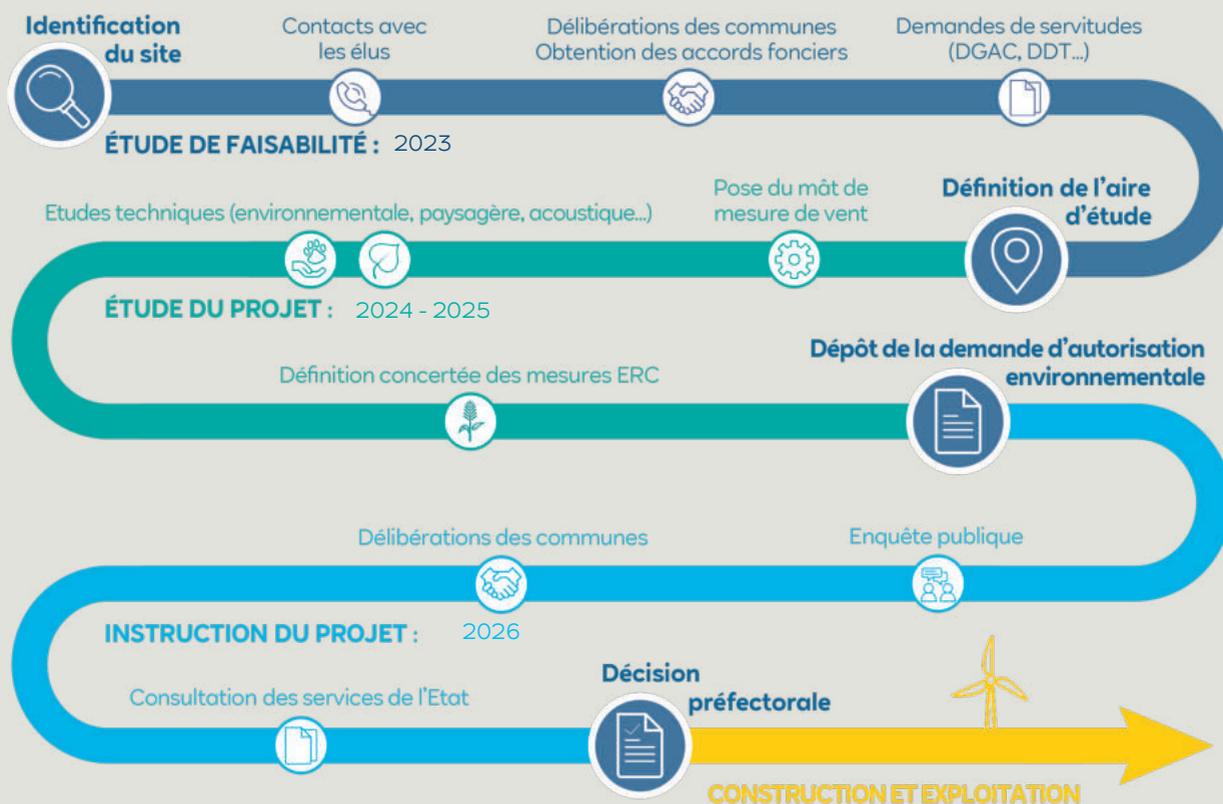
9 640

foyers

À titre indicatif, un parc éolien de 4 éoliennes produirait l'équivalent de la consommation électrique (tous usages domestiques) de 9 640 foyers (ADEME)

Le planning du projet

Un projet éolien est une démarche de longue haleine (5 à 7 ans en moyenne, en France) et s'appuie sur d'importantes études qui seront réalisées par des bureaux d'études indépendants : naturalistes, paysagers et acoustiques. Les résultats de ces études vous seront présentés au fur et à mesure, et nous permettront d'avancer dans la définition du projet : nombre d'éoliennes, leur gabarit et leur emplacement.



Un projet créateur de valeur pour le territoire et les habitants

Un projet éolien génère des retombées pour le territoire d'implantation, sous forme de taxes perçues par la commune et la communauté de communes. Des mesures d'accompagnement au projet pourront également être réalisées, visant à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune. C'est aussi tout le sens du travail de concertation que nous souhaitons engager avec les habitants du territoire.



Rendez-vous en 2024 pour la concertation !

Plusieurs étapes de concertation seront organisées par RWE avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale en préfecture, pour vous laisser l'opportunité de vous exprimer sur ce dossier.

Plusieurs temps forts et informations vous seront proposés pour suivre l'actualité du projet éolien de Saint-Vallier et avancer ensemble sur sa définition précise.

Les modalités d'organisation seront fixées ultérieurement et une communication aura lieu pour vous en informer.



Qui sommes nous ?

RWE Renouvelables France

Filiale du groupe RWE, RWE Renouvelables France est une Société à mission en France qui compte parmi les principaux développeurs et producteurs d'énergies renouvelables. Avec plus de 250 collaborateurs répartis à travers 7 agences régionales, nos équipes développent, financent, construisent et exploitent des parcs éoliens et solaires.

Le Groupe développe actuellement plus de 900 MW de projets éoliens terrestres et 400 MWc de projets solaires et a mis en service environ 150 MW en 2 ans. Il est par ailleurs positionné sur l'ensemble des appels d'offres éoliens en mer français et poursuit activement des projets dans le stockage et l'hydrogène.

L'entreprise a à cœur de travailler main dans la main avec les riverains, les élus, les acteurs socio-économiques, les associations et les administrations. Du lancement du projet à son démantèlement ou son renouvellement, RWE Renouvelables France porte une attention particulière à la qualité de ses projets dont la concertation et l'intégration locale sont les clés de la réussite.

